



**Le Groupement Les Lumières Pleyel représenté par Sogelym Dixence, associé à
Crédit Agricole Immobilier, Européquipements
et Engie
signe un protocole d'accord avec Plaine Commune
pour la réservation de droits à construire portant sur 176 000 m².**



De gauche à droite : Patrick Braouezec, Président de Plaine Commune – Jérôme Durand, Directeur Délégué Sogelym Dixence - Olivier Pelat, Président d'Européquipements – Christophe Condamine, Directeur Général Sogelym Dixence – Franck Hélyar, Directeur Général Adjoint Crédit Agricole Immobilier – David Prout, Vice-Président Plaine Commune – Marc Daumas, Directeur Aire Nouvelle – Sylvie Dao, Présidente Aire Nouvelle

Sogelym Dixence, Crédit Agricole Immobilier, Européquipements et Aire Nouvelle, la filiale de copromotion du groupe Engie, lauréats de l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris » annoncent avoir franchi une étape décisive pour le projet Les Lumières Pleyel (site Pleyel), **en signant le 21 décembre dernier avec Plaine Commune, un protocole d'accord sur la réservation des droits à construire.**

Sogelym Dixence et ses partenaires se félicitent de la qualité du partenariat noué avec Plaine Commune et la Ville de Saint-Denis pour faire aboutir l'un des projets urbains les plus emblématiques du Grand Paris. Il s'agit d'une avancée considérable pour le bon déroulement du projet, qui devient ainsi le premier lauréat du concours "Inventons la Métropole du Grand Paris" à signer un protocole de cette ampleur

Les Lumières Pleyel sera situé en plein cœur du quartier Pleyel de Saint-Denis, et de part et d'autre de la future gare Saint-Denis Pleyel devant accueillir à terme quatre lignes de métro (14/15/16 et 17) et près de 250 000 voyageurs par jour.

D'une superficie de 176 000 m², cet ensemble sera composé de bureaux, 520 logements, hôtels, résidence étudiante, commerces et équipements culturels et sportifs autour d'un parc de 15 000 m²

Ce projet d'envergure va doter le territoire d'un ensemble mixte remarquable, tant sur le plan architectural que sur le plan social et culturel, faisant de lui un projet emblématique et visionnaire aux portes du Grand Paris. A mi-chemin entre le Stade de France et les docks de Saint-Ouen et à proximité immédiate du futur village olympique, une grande partie des Lumières Pleyel sera livrée en 2024, année des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. Les Lumières Pleyel veut incarner une nouvelle manière de co-construire la ville et ainsi inventer un nouveau modèle urbain pour Saint-Denis et la Métropole du Grand Paris.

La conception du projet a été confiée à une équipe architecturale internationale menée par l'agence norvégienne Snøhetta, architecte principal et paysagiste, avec l'agence Baumschlager Eberle Architekten, Chaix & Morel et Associés, Ateliers 2/3/4, Mars Architectes, Maud Caubet Architectes et Moreau Kusunoki.

Christophe Condamin, Directeur Général de Sogelym Dixence déclare : « *Nous nous réjouissons de l'aboutissement de cette signature de protocole d'accord qui nous fait entrer dans une nouvelle phase de ce projet emblématique. Parce qu'il est à la fois le geste de grands architectes internationaux et un projet répondant à une vision urbanistique réfléchie et concertée, Les Lumières Pleyel apportera à la ville de Saint-Denis et la Métropole du Grand Paris un symbole architectural fort, véritable signal urbain à l'échelle de la Métropole, ce dont nous sommes fiers. La prochaine étape sera le dépôt des premiers permis de construire courant 2019* ».

Retrouvez son interview du 5 décembre 2018 au SIMI :

<https://www.youtube.com/watch?v=LL6jsipsboI>

<https://www.youtube.com/watch?v=hRuYHlahDCg>

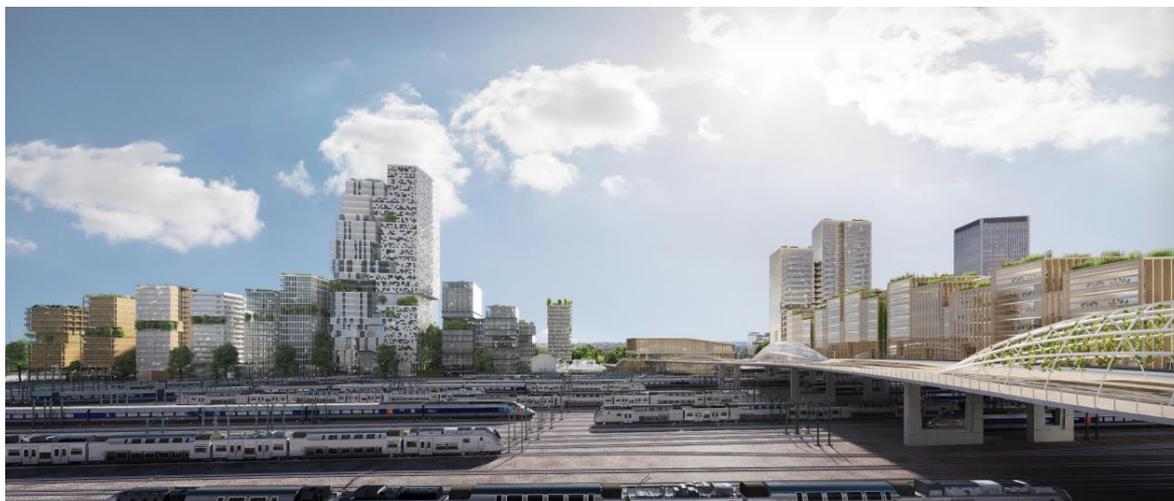
Le film de présentation du projet est disponible à l'adresse suivante : https://youtu.be/ZoIh0Fk_xeo

Contact presse :

Publicis Consultants - Thérèse Vu

Theresa.vu@consultants.publicis.fr

Tél : 01 44 82 46 13 – 06 60 38 86 38



Crédit image : ©Les Lumières Pleyel / Sogelym Dixence - Snøhetta - Baumschlager Eberle Architekten Chaix & Morel et Associés - Ateliers 2/3/4/ - Mars Architectes - Maud Caubet Architectes – Moreau Kusunoki

Pour la gare : Kengo Kuma & Associates

Pour le Franchissement urbain : Agence Marc Mimram